



## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** **DU 19 DECEMBRE 2014**

Objet de cette assemblée : mise en conformité des statuts et du règlement intérieur du Vénissieux Bridge Club avec ceux de la Fédération Française de Bridge et du Comité du Lyonnais de Bridge.

Le jour de la réunion, le club compte 89 adhérents, 30 sont présents et 34 sont représentés.

Le quorum de validation, fixé à 50% de membres inscrits selon le RI applicable le 19 décembre, est atteint. Le Président Michel Barry déclare la séance ouverte.

Madame Chantal LEBIENVENU, Vice-présidente du Comité du Lyonnais est présente.

### **MODIFICATION DES STATUTS**

Les deux points principaux sont : 1) l'abandon de la référence au sport et une orientation plus marquée vers la formation des jeunes.

2) le mode d'élection du Président et des membres du Bureau avec l'obligation d'un scrutin d'une liste de 3 personnes : le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général.

Vous trouverez, en pièce jointe, le détail des autres modifications relatives aux différentes procédures de fonctionnement du club et des AG.

Vénissieux Bridge Club – Association loi 1901

Déclarée à la Préfecture du Rhône le 28/12/1998 sous le N° 0691043262

Secrétaire Madame Rose Labe 48c, rue Ernest Renan 69200 Vénissieux tél : 04 78 75 53 94

Mail : rose.labe@gmail.com

☎ Club Mardi et Jeudi après midi 04.72.78.80.37

Par vote à main levée

## **L'Assemblée adopte à l'unanimité les nouveaux statuts**

### **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Principales modifications : Cotisation à régler avant le 30 octobre au lieu du 1<sup>er</sup> décembre.

: Quorum fixé à 25% des membres inscrits au lieu de 50%.

: Rajout d'un paragraphe concernant l'élection des membres du

Bureau.

: Mise en annexe des détails pratiques et autres recommandations, le Règlement Intérieur ayant pour objet principal le développement des différents articles des Statuts.

Les questions posées concernant l'annexe peuvent être traitées en réunion de CA ou en Assemblée Générale Ordinaire.

Par vote à main levée

## **L'Assemblée adopte à l'unanimité le nouveau règlement intérieur**

Le règlement intérieur peut être modifié par le CA et par l'Assemblée Générale Ordinaire

Le président

La secrétaire

Michel Barry

Rose Labe

Vénissieux Bridge Club –Association loi 1901

Déclarée à la Préfecture du Rhône le 28/12/1998 sous le N° 0691043262

Secrétaire Madame Rose Labe 48c, rue Ernest Renan 69200 Vénissieux tél : 04 78 75 53 94

Mail : rose.labe@gmail.com

☎ Club Mardi et Jeudi après midi 04.72.78.80.37